

Vue d'ensemble

Auteur : Magali Février (Insee)

En Bretagne, à la rentrée 2018, 239 lycées professionnels et d'enseignement général et technologique accueillent près de 122 000 élèves qui suivent un cursus conduisant au baccalauréat ou au certificat d'aptitude professionnelle (CAP). L'offre éducative est diversifiée, relevant de quatre ministères. Si 90 % des élèves dépendent de l'Éducation nationale, près de 11 000 lycéens sont inscrits dans un établissement agricole relevant du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation, 200 jeunes dans un lycée du ministère des Armées et 600 autres dans un lycée maritime, géré par le ministère de la Transition écologique et solidaire.

La Bretagne se distingue de la plupart des autres régions françaises par une forte présence de l'enseignement privé. La région affiche un taux de lycéens fréquentant des établissements privés de 43 %, supérieur de 20 points à la moyenne nationale. Ce taux est de 40 % dans l'enseignement relevant de l'Éducation nationale et atteint presque 80 % dans l'enseignement agricole.

Les deux tiers des lycéens résident à moins de 20 km de leur établissement d'enseignement

Les différents établissements se répartissent dans les 12 bassins d'animation de la politique éducative (Bape). Ces Bape ont été construits pour assurer une cohérence de parcours scolaire de l'élève des classes de primaire à celles de lycée. La grande majorité des lycéens résident dans le Bape où ils étudient. Plus de 20 % habitent dans la même commune que leur lycée et, parmi ceux devant changer de commune, 46 % parcourent moins de 20 km pour se rendre à leur établissement. Cette proximité vaut plus fréquemment pour les jeunes orientés dans la voie générale et technologique, et plus particulièrement ceux résidant dans les Bape les plus urbanisés. En revanche, dans certains bassins plus ruraux bénéficiant d'une moindre densité en établissements, des lycéens peuvent être amenés à se rendre dans un autre Bape que celui dans lequel ils résident. Ils sont plus de 30 % dans cette situation pour les Bape proches de Rennes (Bain-de-Bretagne-Redon, Fougères-Vitré) ou au centre de la Bretagne (Carhaix-Morlaix). Les distances à parcourir sont alors plus grandes. En outre, elles peuvent s'allonger davantage pour les lycéens s'orientant dans la voie

professionnelle, le choix de la filière étant souvent un des premiers critères, pouvant devancer celui de la proximité.

Des tailles d'établissement très variables, de moins de 100 élèves à plus de 1 000

La diversité des situations est à prendre en compte dans la réflexion d'ajustement des capacités d'accueil des lycées, d'autant plus que certains établissements sont de petite taille, voire très petite (inférieure à 200 élèves). Le nombre de places dans les lycées est très variable. Quelques établissements accueillent moins de 100 élèves. La moyenne des effectifs est inférieure à 200 élèves dans les lycées agricoles et les lycées maritimes. À l'opposé, la majorité des lycées polyvalents et lycées d'enseignement général et technologique peuvent accueillir plus de 500 élèves, voire plus de 1 000 élèves pour un tiers d'entre eux. Ces dernières années, les lycées polyvalents se développent, issus de fusion des lycées d'enseignement général et technologique et professionnels, permettant d'accueillir un plus grand nombre d'élèves.

Une forte progression des effectifs de lycéens dans la voie générale et technologique

Au regard de l'évolution rapide des effectifs de lycéens sur les dernières années, ces réflexions sur les infrastructures à aménager dans les lycées et les besoins en fonctionnement se trouvent renforcées. Entre 2010 et 2017, le nombre de lycéens a en effet augmenté en Bretagne à un rythme annuel moyen de 1 000 élèves. Ce sont les baccalauréats des filières générales et technologiques qui portent cet essor, avec une progression de 15 % globalement sur la période, supérieure au rythme national (moins de 13 %). Après une baisse au début de la décennie, due au passage du bac professionnel sur trois ans, le nombre d'élèves dans l'enseignement professionnel se stabilise, avec cependant un retrait dans l'enseignement agricole.

Le nombre de lycéens augmenterait jusqu'en 2026 pour ralentir ensuite

Entre 2017 et 2026, les effectifs de lycéens continueraient d'augmenter de l'ordre de

0,4 % par an, correspondant à un total de 5 000 élèves sur la période, en raison d'un nombre de naissances élevé sur les années 2000 à 2012 lié à un taux de fécondité soutenu. Cependant, à partir de 2026, si les tendances démographiques se prolongeaient, le nombre de lycéens décroîtrait rapidement de 0,5 % par an jusqu'en 2040, du fait du recul du taux de fécondité, associé à une diminution du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants.

Jusqu'en 2026, une progression des effectifs de lycéens dans plus de la moitié des Bape

Les territoires de la moitié est de la région sont ceux où les effectifs de lycéens augmentent le plus. À l'ouest, la progression est plus faible que la moyenne régionale.

Sur la première période, entre 2017 et 2026, la progression du nombre de lycéens est soutenue dans plus de la moitié des Bape, ceux situés sur la moitié est de la région. Deux autres bassins, Brest et Pontivy-Loudéac, enregistrent une légère progression. Pour ceux de Quimper, Carhaix-Morlaix et Guingamp-Lannion, le recul se constate dès 2018. Plus dense en effectif et en offre d'établissements, le Bape de Rennes capte près de la moitié de la progression régionale. C'est également le seul Bape qui connaîtrait une progression des effectifs au-delà de 2026. Un des enjeux de ce territoire est d'être en capacité d'accueillir de nouveaux lycéens. La construction de deux nouveaux établissements, un à Liffré en 2020 et le second à Chateaugiron en 2026, contribue à atteindre cet objectif. Dans les autres territoires de la région où le nombre de lycéens serait en 2026 inférieur aux effectifs de 2017, les enjeux portent sur le maintien de l'offre éducative en matière d'établissements d'accueil et des différentes voies d'enseignement. C'est en particulier le cas de ceux situés dans le centre de la Bretagne. ■